



BARÈME DE TRANSACTION au 1er Décembre 2022

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf autres dispositions au mandat de vente.
Ils comprennent la visite, la négociation et la constitution du dossier de vente, la signature électronique.

Prix Honoraires inclus	Honoraires TTC (TVA 20%)
0 à 19 999€ (lot annexe : cave, parking,garage..)	Forfait 2 000€
20 000€ à 70 000€	9%
70 001€ à 78 500€	Forfait 6 300€
78 501€ à 120 000€	8%
120 001€ à 137 000€	Forfait à 9 600€
137 001€ à 200 000€	7%
200 001€ et au-delà	5%

En cas d'honoraires à la charge de l'acquéreur, le pourcentage sera appliqué sur le prix hors honoraires.
En cas de délégation de mandat de vente, les honoraires sont ceux de l'agence qui détient le mandat de vente initial.
CHAQUE AGENCE EST JURIDIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT INDÉPENDANTE